



MAIRIE DE PUECHABON

**Conseil Municipal du 20 MARS 2026  
DELIBERATION**

*Délibération n° 2026-05*

L'an deux mil vingt-six et le 20 mars à 19 h, le conseil municipal de Puéchabon, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.  
Sur la convocation qui leur a été adressée le 16 mars 2026.

**Etaient présents :** Monsieur Stéphane SIMON, M. Patrick VAUTIER, Mme Isatis GILLET, M. Florian RIERA, Mme Audrey GUIZARD, M. Denis CABANNES, Mme Emira MONCOMBLE, M. Jacob LEGROS, Mme Isabelle BOURDOISEAU, Mme Gabrielle FERNADEZ, M. Gabriel WULVERYCK, Mme Nina CLAVEL.

**A donné procuration :** Mme Martine JEANNIN à M. Florian RIERA, M. François LANTEAUME à Mme Isabelle BOURDOISEAU.

**Secrétaire :** Mme Isabelle BOURDOISEAU

**Objet : Création des postes d'adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 postes d'adjoints ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de 4 postes d'adjoints.

Accepté à l'unanimité

Fait et délibéré à PUECHABON,  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour Le Maire,

Stéphane SIMON

